28me Année N° 28 — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX: RUE NEUVE, 17 — Lundi 28 Janvier 1884

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»
» » Un an . . . 50.»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames: » . . . 30 c.
Faits divers: » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à *Bruxelles*, l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue Nationale 14.
A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de Paix et au bureau du *Nouvelliste du Nord et du Pas-de-Calais*, 9 bis, rue du Curé-saint-Etienne.
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas* place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 27 JANVIER 1884.

LA CRISE OUVRIÈRE

La discussion sur la situation économique et la crise ouvrière continue à la Chambre, sans qu'on ait fait un pas de plus vers la solution. Des orateurs de la gauche qui se sont fait entendre, il n'en est pas un seul qui ait fait preuve de vues précises et nettes, qui ait indiqué un remède pratique et qui ait su trouver, pour venir en aide à l'industrie et au commerce en souffrance, ainsi qu'aux ouvriers sans travail et sans pain, autre chose que d'inutiles gémissements ou d'amères récriminations.

M. Martin Nadaud, qui a trouvé plus d'une fois moyen de dérider la Chambre, encore que le sujet ne fut pas des plus riants, a même avoué, avec une candeur qui l'honore, qu'il ne croyait pas que la discussion pût produire des résultats sérieux ! De solution pratique, immédiate, M. Nadaud n'en connaît pas. Il veut cependant qu'on fasse quelque chose, ou du moins qu'on en ait l'air, et il recommande, pour l'acquit de sa conscience, à l'attention de ses collègues, la loi sur l'assistance publique et sur les retraites pour les vieillards !

Tout aussi pauvre en fait de solution et de remède s'est montré M. Brousse, que l'extrême gauche avait choisi comme orateur. Il est fâcheux pour ses amis qu'il ne s'en soit pas tenu à la première partie de son discours, dans laquelle, après s'être plaint que M. Langlois eût interverti les rôles en mettant la minorité en cause au lieu de faire appel aux lumières de la majorité, il avait déclaré que l'extrême gauche, n'étant pas au pouvoir, laissait à ceux auxquels il appartenait le soin de chercher et d'appliquer les moyens de sortir d'embarras.

En quittant la tribune après cette déclaration, M. Brousse aurait pu peut-être laisser à quelques bonnes âmes la conviction que le groupe dont il est, paraît il, une des gloires, bien que la plupart des Français ignorent son nom, possède pour la guérison des plaies industrielles et des souffrances du peuple, des secrets merveilleux qu'il se réservait de faire connaître le jour où les destinées du pays lui seraient confiées.

Mais, pour faire le procès de la majorité républicaine, M. Brousse a eu la malheureuse inspiration d'énumérer les projets de loi, qui déposés par l'extrême gauche ou honorés de son approbation, attendent qu'on veuille bien les examiner, et il n'en est aucun qu'on puisse considérer, en supposant même qu'ils soient acceptables et pratiques, autrement que comme de faibles palliatifs qui n'ont rien de commun avec les solutions cherchées. M. Brousse aurait donc parlé pour ne rien dire, s'il ne ressortait de son discours la preuve que l'extrême gauche est tout aussi impuissante que les autres groupes républicains à tenir ses promesses et à satisfaire à ses engagements.

Cette séance aurait donc été sans éclat, comme elle a été sans utilité, si M. le comte Albert de Mun ne l'avait terminée par un discours rempli d'aperçus élevés auxquels ceux là mêmes ne pourront s'empêcher de rendre hommage qui se trouveront en désaccord avec lui sur les considérations et sur les vues.

Pour l'éloquent orateur, qui a trouvé de beaux accents pour rappeler le rôle de médiatrice entre les faibles et les forts, entre les pauvres et les riches, joué pendant tant de siècles par l'Eglise catholique, les problèmes qu'il s'agit de résoudre ne sont pas particuliers à la France, et ils existent partout. La situation économique est encore plus grave, selon lui, en Angleterre et en Amérique, où des faillites éclatent chaque jour.

Le mal vient des théories économiques qui se sont levées sur le monde à la fin du siècle dernier, sous l'empire de généreuses et décevantes illusions. A ses yeux, les relations qui ont existé pendant tant de siècles entre le capital et le travail ont aujourd'hui fait leur temps, et c'est une transformation inévitable à laquelle nous assistons. Il y a une question sociale qui consiste dans l'effort fait par les multitudes pour amoindrir leurs misères et alléger le poids du travail.

Comment contenir cet effort dans de justes limites et empêcher que, dans une aveugle furie, il n'emporte tout ? M. de Mun déclare qu'il est d'accord avec M. Langlois pour penser que ce moyen consiste dans l'établissement de sociétés coopératives de consommation, mais qu'il diffère avec lui en ce qu'il considère qu'il faut qu'elles aient pour base l'organisation corporative, le retour de la France à ses vieilles traditions chrétiennes, ainsi que la protection du travail national et le concert des états réunis en congrès pour régler les conditions du travail. Quant à la crise ouvrière actuelle, c'est à la majorité républicaine, c'est au gouvernement qu'il appartient de rechercher et de proposer les moyens de la conjurer.

Depuis trois ans, la minorité conservatrice enregistre les promesses. Elle attend qu'on passe aux actes et s'associera à tout ce qui lui paraîtra praticable et sérieux.

La discussion a continué hier et continuera lundi, il est probable que le gouvernement sera amené à exposer enfin ce qu'il compte faire et quelles sont ses vues.

Ce n'est pas s'engager beaucoup que de prédire qu'il fera preuve d'une impuissance égale à celle des différents groupes de la majorité dont il émane et que, lorsqu'il aura parlé, la solution de la question sociale et les moyens de mettre fin à la crise ouvrière resteront encore à trouver.

E. DE R.

LE DISCOURS DE M. DE MUN

M. le comte de Mun a prononcé, vendredi, au cours de la discussion sur la crise économique, un discours des plus remarquables.

Nous croyons devoir en mettre les passages principaux sous les yeux de nos lecteurs.

L'éminent orateur a commencé par établir une distinction légitime entre la crise parisienne et la crise générale; la première exigeant des remèdes immédiats, des palliatifs passagers, la seconde réclamant des remèdes généraux.

Selon M. de Mun l'origine du « mal chronique » dont souffrent les nations modernes vient de « l'excès de la concurrence » qui, d'après lui, a avili le travail.

Après avoir retracé le tableau de la crise, l'orateur arrive à la question des remèdes :

Ce remède, messieurs, ce remède à la crise générale, que peut-il être ? Il y avait jadis, dans l'univers, une puissance médiatrice, c'était l'Eglise catholique... (Exclamations diverses. — Interruption prolongée). Messieurs, je ne comprends pas vos interruptions... (Parlez ! parlez ! J'exprime une conviction profonde, vous le savez bien... (Parlez ! parlez !)

Je dis, — et je vous demande de vouloir bien écouter cette expression de ma conviction, quoi qu'elle soit opposée à la vôtre — je dis qu'il y avait autrefois dans l'univers une puissance médiatrice qui s'appelait l'Eglise catholique et qui était reconnue, acceptée par tous; elle imposait des bornes à l'abus qu'on pouvait faire des forces de l'homme par le repos du dimanche. (Très-bien ! très-bien ! à droite), par la protection de la femme et de l'enfant.

. . . . . .

Messieurs, pendant que je vous parle, je ne sais plus si je me laisse aller à une inspiration personnelle ou à une réminiscence de Louis Blanc !

Vous rappelez-vous ces pages écrites dans son style magique... L'Eglise marquait par le son de ses cloches le commencement et la fin de la journée de travail, l'industrie grandissait à son ombre, elle était la tutrice des petits et des faibles. (Très-bien ! très bien ! à droite.)

Aujourd'hui, le monde s'est détourné d'elle ! Que mettra-t-on à sa place ? (Bruit à gauche.)

Que mettra-t-on à sa place, sinon le concert des Etats civilisés ?

» On fait bien des conventions internationales pour régler les lois de la guerre, on en fait pour le transport des colis postaux, pourquoi n'en ferait-on pas pour régler les conditions du travail ?

» On fait bien des congrès pour les intérêts qui captivent l'attention des hommes, pour l'électricité, pour les arts, pour les sciences ; pourquoi ne ferait-on pas un congrès pour le travail ? (Applaudissements à droite.)

» Voilà ce que je demande. Il y a une nation voisine de nous, la plus petite, mais la plus avancée dans la législation sociale, qui en fait la proposition : c'est la Suisse, en 1881, si je suis bien informé ; ses ouvertures n'ont pas été accueillies.

Je voudrais que la France se donnât la gloire de les reprendre ; il y a là une mission capable de la tenter, d'enflamer son cœur et son génie !

Elle a porté, dans l'histoire des siècles, un renom de générosité et de chevalerie dont le souvenir est cher à tous ses enfants, quelle que soit la manière dont ils envisagent son passé. Depuis ses origines, son nom s'est lié avec celui des petits et des faibles. C'est à leur service qu'elle a semé sur tous les rivages du monde des souvenir héroïques. (Très bien ! très bien ! sur un grand nombre de bancs.)

Après avoir signalé les excès de spéculation qui ont amené la crise du bâtiment, M. de Mun, touche en passant, la question des grèves, celle des sociétés coopératives de production qu'il reconnaît, avec raison, n'être qu'un leurre, et celle des sociétés de production dont il se déclare partisan; il arrive à la question corporative.

Eh bien ! je demande à la Chambre et au gouvernement s'ils sont disposés à entrer dans cette voie, à se livrer promptement à cette étude ; seulement, je suis bien obligé de dire que, dans ma pensée, ce ne sera un moyen fructueux que s'il repose sur une organisation corporative du travail, à laquelle il faut bien que je revienne, puisque c'est, à mes yeux, la base nécessaire de la réforme sociale.

M. Langlois a raillé, comme on l'avait fait l'année dernière, les efforts commencé en ce sens par les catholiques. Ce peut être une forme de discussion, mais ce n'est pas une réponse. Ce qu'il s'agissait de discuter, ce ne sont pas les statuts des associations professionnelles catholiques, c'est le principe corporatif lui-même, c'est-à-dire l'organisation du travail reposant sur l'union des maîtres et des ouvriers.

Un membre à gauche. Libre ou forcée ?

M. le comte de Mun. — Nous discuterons quand vous le voudrez la question des associations corporatives libres.

M. Georges Perin. — Mais dès aujourd'hui la loi permet ces associations.

M. Langlois. — Le paralytique aussi est libre de marcher, mais il ne le peut pas. (Rires au centre.)

M. le comte de Mun. — Jusqu'ici, on ne m'a jamais répondu que par le cléricalisme ; on ne m'a jamais répondu au point de vue professionnel. Cela en vaudrait la peine cependant, car ce sont des idées qui grandissent, qui font leur chemin, et M. Langlois me permettra de lui dire qu'une pareille organisation du travail, établie sur des bases normales, serait peut-être le meilleur moyen d'arriver à ce qu'il a appelé la mutualité sociale.

On se plaint beaucoup, et on a bien raison, des grèves, tous les jours plus menaçantes, qui troublent continuellement le monde industriel. Sans doute, c'est un grand mal: je me suis expliqué là-dessus dans la discussion des syndicats. Les grèves, je les déplore toujours, je les condamne souvent et je crois que l'ouvrier en est constamment la victime. Mais enfin elles existent ; ce n'est pas tout de s'en plaindre, il faut encore en chercher la cause et le remède. Eh bien, quelle est la cause, la cause vraie, des grèves ? Est-ce seulement la passion politique et l'excitation des meneurs ?

Mon Dieu ! je ne doute pas qu'elles n'y jouent un grand rôle ; mais l'excitation est impuissante quand il n'y a pas une cause profonde, et cette cause, elle est, je le répète, dans l'isolement de l'ouvrier, dans cet antagonisme fatal qui l'éloigne du patron, qui tient séparés ces deux facteurs de la production dont l'accord est l'indispensable condition de la paix sociale et de la prospérité nationale. (Très bien ! très bien ! à droite.)

Ayez une organisation du travail et l'antagonisme disparaîtra graduellement: l'arbitrage remplacera la grève; l'apprentissage se réconstituera sérieusement et préviendra la décadence professionnelle qui favorise l'envahissement du travail étranger; les caisses de secours corporatives s'organiseront, et, dans les crises de chômages comme celles que nous traversons, aussi bien que dans les accidents journaliers du travail, vous ne serez plus obligés de recourir à des palliatifs passagers ou à l'illusoire et insoutenable procédé de la subvention par l'Etat, qui ne peut pas durer toujours. Très-bien ! très-bien ! à droite.)

Messieurs, quand il arrive que je monte à la tribune pour traiter ces questions, on me dit: « Mais vous ne proposez rien ! »

Permettez-moi de vous répondre qu'il ne faut pas déplacer les responsabilités.

J'ai essayé de vous dire quels sont, à mes yeux, les caractères généraux et particuliers de la situation économique, et j'ai eu soin de distinguer la crise parisienne, la crise du moment, de la question générale ; c'est sur ce terrain que je demande à rester.

Je ne parle pas ici des remèdes passagers, des moyens de circonstance, qui peuvent amoindrir les souffrances des ouvriers sans travail ; il y a des propositions déposées ; le gouvernement en déposera sans doute à son tour ; quand il aura terminé ses enquêtes, nous les discuterons, et je déclare tout de suite que je voterai ce qui me paraîtra juste et praticable dans une pensée d'humanité, mais non pas comme un remède social.

Je vous l'ai dit : la question, pour moi, est plus haute, plus large et plus décisive ; elle touche aux intérêts du monde ; elle porte avec elle le secret de la conservation sociale.

Eh bien, je viens vous dire : voulez-vous entrer dans la voie des réformes que je vous ai indiquées ?

Voulez-vous commencer tout de suite l'étude laborieuse, difficile d'une législation protectrice des ouvriers ? On a dit, avec raison, qu'il y avait un grand nombre de propositions dans vos cartons ; mais elles y dorment depuis trois ans.

Voulez-vous étudier la création d'une organisation corporative du travail, basée sur l'union des maîtres et des ouvriers ? Nous vous en avons demandé les moyens : vous nous les avez refusés, nous les demandons encore.

M. Charles Floquet. — Nous avons repoussé le privilège pour certaines associations, pour la vôtre particulièrement.

M. le comte Albert de Mun. — Le gouvernement veut-il monter à la tribune et prendre l'engagement d'assurer la stabilité des tarifs ? On vous l'a demandé cent fois : vous avez refusé.

Le gouvernement veut-il nous promettre qu'il donnera désormais toutes les commandes aux fabricants et aux ouvriers français ? Veut-il nous promettre qu'il obligera les compagnies à en faire autant ? (Très-bien ! très-bien ! à droite.) On assure qu'il n'en est pas ainsi, et cela émeut tout le monde. L'honorable M. Aclocque a fait cette motion au conseil général de la Seine ; je m'associe à sa demande.

Le Gouvernement est-il prêt à apporter dans les travaux publics la modération et la régularisation nécessaires, en ne faisant appel qu'aux ressources normales de l'industrie ? On vous a donné là-dessus tous les avertissements possibles quand, pour démontrer que vous étiez le Gouvernement de la prospérité, vous vous êtes lancés dans cette aventure. Vous n'en avez tenu aucun compte.

Voulez-vous commencer, pour limiter l'extension des sociétés anonymes par actions, la révision de la loi de 1867 ? J'y suis prêt quand vous le voudrez. Enfin, voulez-vous avoir le courage, au lieu de continuer à accroître votre dette, de réduire vos dépenses, afin de diminuer les impôts et de mettre les industriels français en mesure de produire à aussi bon marché que ceux de la Belgique et de l'Allemagne ? (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

Voilà les questions que je me permets de vous faire. Tant que vous n'y aurez pas répondu par des actes, je ne vous reconnaîs pas le droit de me dire que je propose rien.

Messieurs, il faut qu'ici, dans ce débat, les responsabilités soient nettement établies.

L'honorable M. Langlois a posé la question de cette manière, et il a eu raison. Depuis trois ans que nous siégeons sur ces bancs, nous nous voyons à l'œuvre ; nous entendons vos programmes, nous écoutons vos déclarations. Nous ne voyons pas que vous aboutissiez.

Vous avez promis la prospérité et la vie à bon marché : il y a des ruines autour de vous et la misère est à vos portes ! (Exclamations et interruptions à gauche.)

A droite. — Très-bien ! très-bien ! — Parlez !

M. le comte de Mun. — Voilà votre responsabilité.

Pour nous, notre situation dans le débat est bien nette : il ne dépend pas de nous qu'il n'y ait des souffrances et des ruines; mais nous en rejetons sur vous toute la responsabilité. (Réclamations à gauche. — Applaudissements à droite.)

Nous n'y sommes pour rien : nous continuerons à tout faire pour vous empêcher de les accroître, pour en prévenir le retour et pour les réparer dans la mesure de nos forces nous continuerons à vous proposer les mesures que nous croyons propres à rétablir la paix sociale et la prospérité nationale ! Voilà notre rôle et j'ai la confiance que nous serons secondés par tous ceux qui ont souci du repos et de l'avenir de la France ! — (Vifs applaudissements à droite. — L'orateur en retournant à son banc est félicité par ses amis.)

La question se trouve posée par ce magnifique discours, et ce sera l'honneur de M. le comte de Mun.

Les républicains auront beau faire, il ne leur est plus possible de la repousser systématiquement, comme ils l'ont fait jusqu'à ce jour, en affirmant d'un ton tranchant qu'il n'y a point de question sociale.

La crise en est venue à ce point qu'il faut aujourd'hui qu'elle soit étudiée et résolue.

DE PARIS AU TONKIN

(Du correspondant spécial du *Tempt.*)

(Suite. — *Voir les numéros du 22 et 26 janvier*)

2 janvier 1884. — Une ligne de becs de gaz perçant la nuit comme un chapelet d'étoiles annonce Port-Saïd quad on y arrive le soir. On ne veut pas autre chose, car la terre à pleine émergée de la côte d'Egypte ne se distingue pas de la mer dans l'obscurité. Vue de dix heures à minuit, la ville ressemble à un coupe gorge où des filles et des croupiers sont embusqués sur la grand'route d'Europe pour attendre les gens qui ont fait fortune aux Indes.

Des orchestres de femmes autrichiennes dont la beauté est en raison inverses de la distance qu'il leur a fallu parcourir pour aller échouer si loin jouent des valses dans des musicos à la porte desquels des Levantins obèses, sanglés dans des vêtements qui les gênent, les cheveux gras et luisants, les mains chargées de bijoux faux, font carillonner quelques pièces de monnaie pour appeler l'attention sur une roulette aux opérations de laquelle on prétend que le dieu hasard n'est pas seul à présider.

Une population étrange aux visages brulés par tous les soleils de l'Orient boit de la mauvaise bière et écoute la mauvaise musique dans ces repairs que des policiers indigènes en tarbouch, aussi bénévoles que des alguazils d'opéra-comique, surveillent d'un œil paternel.

Suez, à l'autre bout du canal, est la contre-partie de cette Cythère européenne. Les deux villes nées du commerce ont la désolation des lieux que la nature n'a point elle-même désignés pour l'habitation de l'homme. Elles calomnient l'Orient aux yeux du voyageur qui débute par elles et qui n'y trouve ni la végétation luxuriante ni les frais ombrages qui sont le charmes des pays chauds. En reranche, Ismaïlia, au bord du lac Timsah, apparaît au milieu de ses pins et de ses platanes comme une ravissante oasis. Le malheur est qu'on n'a point le temps d'y descendre. On n'aperçoit de près que le palais qu'Ismaïl-Pacha avait fait construire pour recevoir l'Impératrice Eugénie à l'inauguration du canal. Le monument est une ruine comme le pouvoir des deux souverains qu'il a abrités; le sable en a envahi les salles basses et les élégantes guipures mauresques en stuc tombent de ses verandas sans que personne songe à les relever.

Comme pittoresque, il n'est rien de plus plat que le canal de Suez. Le colossal n'y est nulle part apparent, Pour le sentir, il faudrait recourir aux statistiques, saisir l'énormité de l'effort dans quelque détail à la façon d'Hérodote dénombrant la quantité d'oignons consommés par les ouvriers de la grande pyramide d'Egypte, se représenter les vies d'hommes qu'il a coûtées, apprécier sur

---

FEUILLETON DU 28 JANVIER 1884 — 61 —

LE SECRET TERRIBLE

Mémoires d'un caissier

PAR ADOLPHE BELOT ET JULES DAUTIN

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

IX

Ils revinrent dans le salon. Richard parla de la commande, en quelque sorte illimitée, que Maheurtier lui avait faite à Gênes, et qu'il avait paru ensuite vouloir lui retirer. Iriel le rassura, en lui affirmant que son tableau était plus apprécié que jamais.

— C'est égal, dit Richard, je ne serais pas fâché d'être fixé sur les intentions de M. Maheurtier.

Iriel regretta d'être retenu à Paris pour quelques jours, sans quoi il se serait fait un plaisir de conduire Richard au Plantin ; mais rien n'empêchait celui-ci de s'y présenter seul. Il lui donna toutes les indications nécessaires.

Richard le remercia. Depuis quelques instants, il se sentait, lui aussi, attiré vers son interlocuteur par une inexplicable sympathie. En le quittant, il lui serra vivement la main : et Iriel, quand il s'éloigna, le suivit longtemps d'un regard attendri.

Richard ne voulut pas rentrer rue Notre-Dame-des-Champs, où sa mère l'eût sans doute pressé de questions. Il se fit conduire directement à la gare du chemin de fer de Lyon, où il prit un billet en destination de Brunoy.

X

Voici, pendant ce temps, ce qui se passait au Plantin.

Maheurtier et Antoinette s'y étaient réfugiés à leur retour en France ; l'un, de jour en jour plus souffrant, l'autre, préoccupée et triste. Antoinette avait bien vite compris l'imprudence qu'elle avait commise à Gênes, et elle s'était efforcée de la réparer ; elle avait attribué l'accueil fait par elle à Richard, à l'état de surexcitation nerveuse où elle était alors.

Maintenant, c'était passé; son appréciation et ses préférences, à l'endroit de cet artiste, subsistaient; elle approuvrit pleinement ce qu'avait fait son mari, et elle l'autorisait à lui apporter tous les tableaux de M. Syramin qu'il pourrait obtenir; il était certain d'avance de lui plaire.

Mais quelle impression Richard avait-il ressentie ? Que pensait-il de cette scène ? Peut-être en haussait-il les épaules ! Ou bien, s'il avait compris la vérité, que devenait-il ? Elle ne cessait de s'adresser ces questions. Et sur tout cela, aucun moyen de s'éclairer.

— Mais si! se dit-elle un jour, il y a un moyen. Il doit avoir écrit à sa mère. C'est certain même. Il est impossible qu'il ne lui parle pas de cette rencontre. Mme Syramin me lira une partie de sa lettre, elle me dira au moins un mot; ou bien, si elle se tait, je saurai que penser.

Rien de moins compromettant, au surplus, que cette démarche : déjà trois mois auparavant, elle en avait fait une semblable dont personne ne s'était douté.

Cette idée lui était venue au moment même où Richard faisait sa visite à l'hôtel de la rue Montaigne.

En quelques minutes, ses dispositions furent prises. Elle alla trouver son mari et lui dit qu'elle était obligée de retourner à Paris, pour certains objets oubliés, pour quelques acquisitions indispensables.

Maheurtier était souffrant et très-abattu.

— Mais, ma chère Antoinette, dit-il, il est bien difficile, malgré ma bonne volonté, que je vous accompagne.

— Aussi, je ne vous demande pas cela. Vous fatiguer, vous rendre malade ! Je ne veux pas. J'irai seule.

— Seule ?

— Avec Marthe, bien entendu. Je lui ai dit de se préparer.

— Mais c'est une imprudence.

— Pourquoi ? Où est le danger ?

— Si seulement Louis était avec vous.

— A quoi bon ? C'est vous qui avez besoin de lui, et je ne veux pas qu'il vous quitte; vous êtes souffrant. Voyons, n'ayez plus cet air effrayé. Quelques lieues en chemin de fer, en plein jour, la grosse affaire! Je ne suis pas un enfant.

— Et pour aller de la gare à l'hôtel?

— Rien de plus facile. Marthe ira chercher une voiture de louage et j'y monterai avec elle. Voilà qui est convenu. Adieu. La voiture m'attend.

— Ah! vous avez dit d'atteler ?

— Bien entendu. A ce soir ; je serai de retour de bonne heure.

— Faites-vous accompagner, en revenant, par Iriel.

— Oui.

Elle descendit, et, un instant après, elle était en voiture avec Marthe.

Après leur départ, Maheurtier réfléchit, et dans la crainte qu'en arrivant à Paris, elles ne se trouvassent embarrassées si personne ne venait à leur rencontre, il se hâta d'écrire la dépêche suivante, qu'il adressa à Iriel :

Madame vient de partir pour Paris. Allez l'attendre à la gare. Pas une minute de retard.

— Louis, dit-il en tendant ce papier au valet de chambre qui venait d'entrer, le coupé est-il revenu?

— Il y a un instant.

— Prenez-le et faites-vous conduire à la station. Voici une dépêche. Faites télégraphier. Ne perdez pas une seconde.

Le domestique partit en toute hâte. Il arriva à la station au moment où Antoinette venait de monter en wagon avec sa femme de chambre.

Antoinette était sûre de la discrétion de Marthe.

La seule chose qui l'inquiétât, c'était la présence d'Iriel, qui, dès qu'elle serait rentrée à l'hôtel, ne la quitterait plus. Mais elle eut bien vite tourné cette difficulté.

[illegible]

monter en voiture, elle parut tout-à-coup se souvenir de la vieille amie de sa mère.

— Il y a bientôt trois mois que je ne l'ai vue, dit-elle. Je crains qu'elle ne soit malade. Si j'allais lui faire visite ? J'ai le temps.

— Il n'est pas encore midi, observa Marthe.

— Oui. Cela me retardera moins que si nous allions d'abord à l'hôtel. D'ailleurs, c'est presque sur notre chemin ! Rue Notre-Dame-des-Champs, dit-elle au cocher.

Le coupé prit, à gauche, le boulevard Mazas. Au moment où il tournait pour s'engager sur le pont d'Austerlitz, il se trouva arrêté quelques secondes par un embarras de charrettes. Marthe se pencha à la portière afin de voir de quoi il s'agissait. C'en fut assez pour qu'un homme qui remontait le quai en voiture la reconnût.

Cet homme, c'était Iriel. Il venait de recevoir la dépêche de Maheurtier. Il avait fait atteler en toute hâte, et il accourait au-devant des deux voyageuses.

En reconnaissant Marthe, il fit un mouvement de surprise. Il ouvrit la bouche pour l'appeler; mais une rapide réflexion lui vint : Où va-t-elle ? Elle est avec sa maîtresse. Pourquoi ne m'ont-elles pas attendu? Pourquoi cette voiture de louage Pourquoi traverser ce pont ?

Il se rappela la scène de Saint-Sulpice ; ses soupçons se réveillèrent.

— Jean, dit-il au cocher, prenez le pont. Vous voyez là-bas, au milieu, cette voiture qui s'éloigne ?

— Oui, monsieur Iriel.

— Suivez-la, à distance, de façon à ne pas être remarqué.

Le cocher obéit. Les deux voitures parcoururent ainsi le quartier Saint-Victor, puis celui des Ecoles.

Mais Iriel ne voulait pas que le cocher de l'hôtel fût témoin de son espionnage. En passant près d'une station de fiacres, il fit arrêter, descendit vivement, et, après avoir renvoyé Jean à l'hôtel, monta dans un fiacre et continua sa course.

Il arriva ainsi place de l'Observatoire. Il allait prendre la rue Notre-Dame-des-Champs quand le coupé s'arrêta. Il rebroussa chemin, congédia sa voiture et se mit en observation à l'angle de la rue et de la place.

Il vit Antoinette descendre seule et entrer dans la maison devant laquelle s'était arrêtée la voiture. Marthe resta dans le coupé, et attendit sa maîtresse. Chez qui Antoinette était-elle en ce moment?... Il faisait mille suppositions. Il s'impatientait, s'irritait. Il y avait dix minutes qu'elle était là, et elle ne sortait pas!

Tout-à-coup, il se dit qu'en quittant cette maison, Antoinette reviendrait probablement par la place de l'Observatoire : il ne saurait où se cacher. Sa présence paraîtrait suspecte; elle se défierait, et il ne saurait rien. D'ailleurs que pouvait-il apprendre maintenant? Mieux valait s'éloigner, sauf à revenir dans la soirée prendre des informations. Il jeta un dernier regard dans la rue et revint à pied rue Montaigne.

En revoyant Antoinette, Mme Syramin eut un mouvement de surprise, peut-être aussi d'irritation. Elle en voulait à la jeune femme de l'amour qu'elle avait inspiré à son fils, de la souffrance qu'il en [illegible] à cause d'elle. Que voulait-elle faire encore ? Ranimer par sa présence cette passion [illegible] ? Il ne lui avait pas échappé que Richard était absent et ne rentrerait pas le soir. Aussi l'accueil qu'elle fit à Antoinette fut-il froid et contraint.

(*A suivre*)

(R.F.)